

DIAGNOSTIC

Les baies et estuaires de Bretagne forment de riches zones humides, dont certaines sont d'importance nationale ou internationale : baie du Mont-Saint-Michel, baie de Saint-Brieuc, golfe du Morbihan, etc. Ces milieux sont principalement constitués de vasières et de prés salés et, dans le Morbihan, d'anciens marais salants. Il convient d'y adjoindre les lagunes et marais arrière-littoraux, qui peuvent être des zones humides naturelles ou d'anciens marais salants, et les dépressions intra-dunales.

Ces milieux fragiles sont soumis à de fortes pressions anthropiques pouvant altérer leur qualité écologique : pollutions agricoles et autres, surexploitation des ressources naturelles (extraction de tange, conchyliculture, pêche à pied...), tourisme et loisirs non contrôlés. L'abandon des pratiques agricoles et paludicoles extensives peut également altérer la qualité de ces milieux.

Liens : voir aussi les orientations « 6 - Sauvegarder les milieux marins remarquables », « 12 -10- Le phoque veau-marin », « 18 - Assurer un équilibre entre les milieux marins et les activités de pêche et d'aquaculture » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

OBJECTIFS

- ›› Maintenir la diversité, la surface et les fonctionnalités écologiques des zones humides littorales.
- ›› Maîtriser l'impact des activités humaines sur ces milieux.

PISTES D'ACTIONS

__ MAINTENIR LA DIVERSITÉ, LA SURFACE ET LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES ZONES HUMIDES LITTORALES

- ›› Suivre l'évolution qualitative et quantitative de ces milieux.
- ›› S'assurer que les projets d'aménagement satisfassent aux besoins de conservation ou de restauration de ces milieux.

__ MAÎTRISER L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR CES MILIEUX

- ›› Renforcer les programmes de lutte contre l'eutrophisation des eaux côtières et de réduction de l'utilisation de produits toxiques (PCB, produits phytosanitaires).
- ›› Affirmer la lutte contre les remblais sauvages.
- ›› Maîtriser l'envasement et les impacts liés au désenvasement.
- ›› Favoriser le maintien d'une exploitation extensive des prés salés par la fauche et/ou le pâturage.
- ›› Favoriser les pratiques d'élevage extensif compatibles avec la présence des oiseaux (notamment pendant la reproduction) dans les anciens marais salants.

Exemples d'espèces présentes

Oiseaux

Aigrette garzette
Avocette
Bernache cravant
Butor étoilé
Canard pilet
Phragmite aquatique
Tadorne de belon

Insectes

Carabique des vasières marines
Criquet tricolore
Leste sauvage



Marais maritime à marée basse.

- ›› Assurer le développement de pratiques de pêche et de conchyliculture respectueuses de ces milieux.
- ›› Maîtriser les impacts dus à la fréquentation des milieux naturels.
- ›› Prendre en compte l'impact des opérations de démolition sur la faune et la flore des marais littoraux.

ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Mise en place d'une Opération Grand Site pour la baie du Mont-Saint-Michel.
- ›› Plusieurs programmes et actions sont menés avec le monde agricole pour restaurer la qualité de l'eau : Bretagne Eau Pure, mesures agri-environnementales, Programme de maîtrise des pollutions diffuses d'origine agricole, etc.
- ›› Création de réserves naturelles : baie de Saint-Brieuc et marais de Séné dans le golfe du Morbihan.
- ›› Existence d'un schéma des structures conchyliques, destiné à guider l'exploitation et l'implantation des structures conchyliques.
- ›› Projet de Schéma de mise en valeur de la mer du Trégor-Goëlo et du golfe du Morbihan.
- ›› Plusieurs Contrats nature sont en cours ou en projet, notamment dans le polder de Combrit, les marais de Moustierlin et la réserve de chasse de la Baie du Mont-Saint-Michel.

